

Camille MORI (1864-1905), Tamatave exploitant de carrières, entrepreneur et scieur

NÉCROLOGIE

Camille Mori, décédé le 15 décembre
(*Le Journal officiel de Madagascar*, 25 décembre 1905)

M. Mori était né à Marseille en 1864 et c'est à l'âge de 22 ans qu'il vint à Madagascar, en qualité de représentant de la maison Fraissinet, qui possédait un comptoir à Tamatave.

Peu favorisé par les circonstances, cet établissement dut, peu de temps après son installation, cesser toute opération commerciale et abandonner la Colonie. M. Mori, se trouvant ainsi sans situation, chercha à se créer des ressources par ses propres moyens, mais aucune de ses entreprises n'ayant réussi, il quitta Tamatave et se rendit à Majunga.

Pendant une assez longue période, il eut à accomplir un dur labeur, mais finit toutefois par obtenir la direction de la maison Rebut et Sarraute.

[Au service de la Société française de commerce (1899-1901)]

www.entreprises-coloniales.fr/madagascar-et-djibouti/Frse_Commerce_Madagascar.pdf

Enfin, en décembre 1899, la Société française de commerce et de navigation lui offrit son agence de Tamatave. Il accepta cette offre, quitta la maison Rebut et retourna à Tamatave pour occuper son nouvel emploi.

Très actif et très entreprenant, il profita de son nouveau séjour dans cette ville pour y étudier les différentes branches de l'industrie susceptibles de prospérer dans la région. Il demanda et obtint à Farafate, près de Tamatave, une concession où il avait découvert une carrière de pierre et, comprenant l'énorme importance que ne pouvait manquer d'acquérir cette carrière du fait de sa situation à proximité d'une ville entièrement construite dans le sable, il se préoccupa aussitôt de trouver des capitaux en vue d'en commencer l'exploitation.

Il s'associa dans ce but avec M. Mossagnot, entrepreneur de travaux publics, et, de concert avec ce dernier, fit venir de France un nombreux matériel. Il créa, en outre, à Tamatave, une usine destinée exclusivement, au début, à concasser les pierres, mais dans laquelle il installa plus tard, pour les besoins de ses entreprises locales, une scierie mécanique.

Afin de s'adonner entièrement à cette industrie, il abandonna, en juin 1901, la Société française de commerce et de navigation et, depuis cette époque, M. Mori n'a cessé de prêter à l'administration un concours précieux grâce à l'initiative et à l'activité inlassable dont il fit toujours preuve, l'empiérement des rues de Tamatave put s'opérer dans des conditions de rapidité particulières. C'est lui qui construisit également la route de l'Ivoloïna, ainsi qu'une autre voie de communication vers Farafate.

La municipalité lui avait confié divers services et n'eut jamais qu'à se louer de la façon dont ils furent assurés. Il projetait d'installer prochainement l'éclairage électrique à Tamatave quand la mort est venue le surprendre.

Ses qualités l'avaient depuis longtemps désigné pour faire partie des diverses assemblées locales. Successivement membre, puis président du Comice agricole et de la chambre consultative du commerce et de l'industrie de Tamatave, il fut nommé, en mars 1903, membre de la commission municipale et prêta toujours son concours le plus

actif et le plus dévoué aux travaux de ces assemblées. Aussi avait-il été réélu président à l'unanimité, lors du dernier renouvellement du bureau de la chambre consultative. Sa santé s'étant, depuis quelque temps, assez fortement altérée, il dut aller prendre à la Réunion un repos nécessaire. À son retour, son état paraissait s'être considérablement amélioré ; il avait donc repris la direction de ses travaux et s'occupait déjà de la construction du nouvel hôtel du Comptoir d'escompte. Mais, le 12 décembre, il ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter et, trois jours plus tard, il expirait, emportant les regrets unanimes de tous ceux qui l'ont connu.

Ses obsèques ont eu lieu le 16 décembre et ont donné lieu à une imposante manifestation de sympathie et d'estime de la part de la communauté tamatavienne. Toutes les autorités civiles et militaires, les corps constitués et la majeure partie de la population ont accompagné M. Mori au cimetière.

Des allocutions, reproduites d'autre part, ont été prononcées sur sa tombe par MM. l'administrateur en chef Vergnes, représentant M. le gouverneur général p. i. ; l'administrateur-maire, au nom de la ville de Tamatave ; Maigrot, consul général d'Italie ; et Baron, secrétaire de la chambre consultative du commerce et de l'industrie.
